Grand Villeneuvois info

journal d'information de la Communauté de Communes du Grand Villeneuvois → Hiver 2011

Grand Villeneuvois
l'espace de notre avenir

Le Transport à la Demande
→ page 3

PRINTEMPS DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION 2011 DU GRAND VILLENEUVOIS
→ page 5

Soutien aux jeunes agriculteurs

→ page 6

Réouverture de l'Utopie
→ l'image

à la une → plan-piscines

Un nouveau bassin couvert à Malbentre pour 2013

Grand Villeneuvois Info a le plaisir de vous faire découvrir le futur visage du nouveau bassin intérieur de Malbentre. En effet, ce nouvel équipement sera un véritable centre aquatique qui viendra renforcer l'offre de baignade extérieure estivale.

Dans le cadre de son Plan-Piscines 2010-2016, la Communauté de Communes du Grand Villeneuvois souhaite pallier le manque de lieux de baignade sur son territoire. Ce sera donc un nouveau bassin couvert sur le site de Malbentre à Pujols qui verra le jour en 2013 et un autre en 2016 sur la commune de Sainte-Livrade sur Lot. Ces deux équipements permettront également de satisfaire les besoins croissants de la population de notre bassin de vie. De ce fait, les habitants du territoire, les scolaires et les sportifs pourront bientôt profiter de structures modernes, spacieuses et confortables.

Cette nouvelle piscine couverte devra continuer d'assurer ses missions premières à destination des trois grandes catégories d'usagers, à savoir : la pratique et l'enseignement de la natation aux élèves des établissements scolaires, offrir des créneaux d'entrainement aux clubs de natation et autres associations locales tout en leur permettant de se développer et d'élargir leurs activités et ainsi permettre au plus grand nombre de découvrir ou de pratiquer la natation (ou autres activités proposées) en toute sécurité et quelque soit son niveau de pratique.

À noter que la construction de ce nouveau bassin constitue un aménagement structurant pour le territoire. Il apparaissait donc important que cette future piscine entre dans les logiques d'intégration paysagère de qualité et de forte réduction de la consommation énergétique. C'est pourquoi ce projet sera réalisé avec une attention particulière notamment en ce qui concerne son impact environnemental sans pour autant diminuer la qualité des prestations attendues.

Une Communauté de destin →

Allez et Cazeneuve, Bias, Casseneuil, Cassignas, Castella, Dolmayrac, La Croix-Blanche, Laroque-Timbaut, Le Lédat, Monbalen, Pujols, Saint-Antoine de Ficalba, Saint-Robert, Sainte-Colombe de Villeneuve, Sainte-Livrade sur Lot, Villeneuve-sur-Lot... Fongave et Saint-Étienne-de-Fougères.

Editorial

Patrick Cassany → Président de la Communauté du Grand Villeneuvois

Préparer l'avenir

L'idée de l'intercommunalité s'est imposée comme la meilleure solution pour mutualiser les moyens, générer ainsi des économies d'investissement et de fonctionnement, avoir une vision globale de l'aménagement d'un bassin de vie, tout en respectant l'identité historique des communes.

Face à cette évolution les intercommunalités, dont celle du Grand Villeneuvois, élargissent leur périmètre et leurs compétences. La gestion doit rester rigoureuse, d'autant plus que nous ne percevons plus la taxe professionnelle. Nous dépendons des dotations de l'État dont chacun connait la situation financière. La seule taxe que perçoit actuellement la Communauté est la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, destinée à financer ce service.

Cela signifie qu'à l'avenir pour accroitre nos ressources afin de financer nos besoins d'équipement et de services publics, nous devrons trouver les moyens d'accroître nos dotations. Cela ne peut se faire qu'en étendant notre périmètre à d'autres communes, ou en exerçant de nouvelles compétences.

C'est pour préparer l'avenir de notre territoire qu'avec mes collègues élus j'ai engagé la Communauté dans cette voie. C'est par une politique des petits pas et du dialogue, que le Grand Villeneuvois se rapproche ainsi du statut de communauté d'agglomération.

Après Fongrave et Saint-Étienne-de-Fougères, qui vont nous rejoindre début 2011, Hautefage et la Sauvetat de Savères ont également manifesté leur volonté de rejoindre le Grand Villeneuvois.

Cela va notamment nous permettre de mettre en oeuvre une politique communautaire qui associe développement économique et préservation du cadre de vie, de développer les équipements publics nécessaires à l'ensemble de notre bassin de vie ainsi que les services aux personnes comme l'amélioration de l'accueil de la petite enfance ou la création d'un service de transports à la demande.

En ce début d'année, j'adresse à chacune et chacun d'entre vous mes meilleurs voeux pour 2011.

à la une → plan-piscines

Le futur centre aquatique

Le 7 octobre dernier, le Conseil Communautaire a adopté, à l'unanimité, le projet du cabinet d'architectes BVL qui réalisera la maîtrise d'œuvre du nouveau bassin à Malbentre. Les plans de ce projet se dévoilent et laissent entrevoir les prémices d'un centre aquatique moderne résolument tourné vers l'avenir.

Une piscine pour tous

Le constat est clair : le territoire du Grand Villeneuvois manque de lieux de baignade. L'offre des piscines couvertes du Stadium et de Malbentre ne répond plus de manière satisfaisante à toutes les attentes. Ces deux équipements vieillissent ! Alors que tous les enfants doivent savoir nager avant l'arrivée au collège, ils jouent les sardines dans les minces créneaux à leur disposition. La cohabitation avec le grand public et les clubs de natation devient de plus en plus problématique.
La Communauté de Communes agit et prend les choses en main en construisant un nouveau bassin intérieur sur Malbentre pour 2013.

En long, en large et en travers… Tout a été pensé. La future piscine de Malbentre devra satisfaire en tous points la demande sans cesse croissante de la pratique aquatique et compléter l'offre ludique déjà proposée. C'est donc au pied de Pujols que le nouveau bassin verra le jour sans dénaturer le paysage, bien au contraire.

Suite à un appel d'offres, le Cabinet BVL Architecture a été retenu. C'est donc en cohérence avec les souhaits des élus du Grand Villeneuvois que BVL Architecture a orienté sa réflexion vers la création d'un équipement unitaire et fonctionnel. Le projet représente un véritable lieu d'apprentissage et la découverte de la pratique aquatique qui se marie avec un espace de détente. Ce nouvel équipement sera adapté à l'accueil de tous les types de publics.

À la loupe >

Octobre 2011 : début des travaux
Un bassin sportif de 375 m2 (6 lignes de nage)
une zone de détente
Une intégration paysagère
Un bâtiment accessible à tous
Ouverture prévue en 2013

De manière générale, le projet répondra à la demande du grand public, en termes d'équipements aquatiques. Pour tous, les différents bassins permettront une pratique de la natation adaptée aux niveaux et aux envies de chacun. Les nouvelles installations faciliteront l'apprentissage des scolaires. Pour les plus petits et leurs parents, différentes animations ludiques leur permettront de découvrir, en toute sécurité, les joies de l'eau. Les sportifs auront à leur disposition l'outil souhaité, leur permettant de développer leurs activités et d'organiser des compétitions. Un espace dédié au bien-être répondra aux attentes des usagers recherchant la détente et la relaxation.
Le centre aquatique sera doté d'une halle sport-loisirs de 1 458 m² comprenant notamment un bassin sportif de 375 m² (6 lignes de nage), un bassin d'apprentissage/aquagym de 125m², une zone balnéo-détente avec un bassin de 63 m².
À noter que l'ensemble du bâtiment sera accessible aux personnes à mobilité réduite.

Un projet en accord avec le paysage
La rationalité et la qualité recherchée des matériaux orientent l'évolution du futur équipement vers une approche environnementale où le site et le végétal sont des facteurs déterminant les orientations à venir. Des éléments qui renforcent l'impact et la préservation naturelle du site.

Les caractéristiques architecturales du futur centre ne cherchent pas à retrouver l'architecture existante. Au contraire, la nouvelle identité aquatique est fortement orientée vers l'intégration paysagère par sa grande toiture « végétalisée » et sur l'idée de transparence et d'interaction visuelle des plans d'eau.

Le bâtiment épannelé vient composer et encadrer l'ensemble des espaces extérieurs. Le projet vient chercher la meilleure orientation sud-ouest, générant ainsi le complément de solarium végétal nécessaire. En ce qui concerne la réduction des consommations énergétiques, des panneaux photovoltaïques ainsi qu'un système de récupération de chaleur sur les eaux grises chaufferont l'eau de la piscine. De plus une étude est en cours afin d'analyser l'opportunité technico-économique d'une chaudière bois.

L'architecture du futur centre aquatique laisse l'ouverture vers toutes les possibilités d'évolution urbaine du paysage et notamment la requalification de la piscine couverte actuelle.

perspectives → favoriser la mobilité de tous

Un service de Transport à la Demande

Dans une Communauté à dominante rurale avec une population plutôt âgée, la question de la mobilité doit être considérée comme une priorité.

Dans cette optique, les élus communautaires ont décidé de développer un système de transports à la demande. Il permettra de couvrir l'ensemble du territoire, à l'exception de trois communes qui bénéficient déjà d'un réseau de transport urbain.

Ce nouveau service devrait fonctionner à l'automne 2011. Son principe est simple. Les personnes qui ont des difficultés de déplacement et qui rempliront des conditions d'âge ou de ressources requises, pourront appeler la veille une centrale de réservation et un véhicule adapté pourra le lendemain les transporter vers certains points de la Communauté.

Le service devrait permettre aux personnes de pouvoir se rendre prioritairement à Villeneuve-sur-Lot, Sainte-Livrade-sur-Lot et Laroque-Timbaut.

Il s'agira d'un service complémentaire aux services déjà existants en matière de transports, qui moyennant un coût modique contribuera au maintien à domicile et à l'amélioration du cadre de vie.

3 questions à > Marie-Françoise Beghin, Vice-présidente en charge des nouvelles solidarités

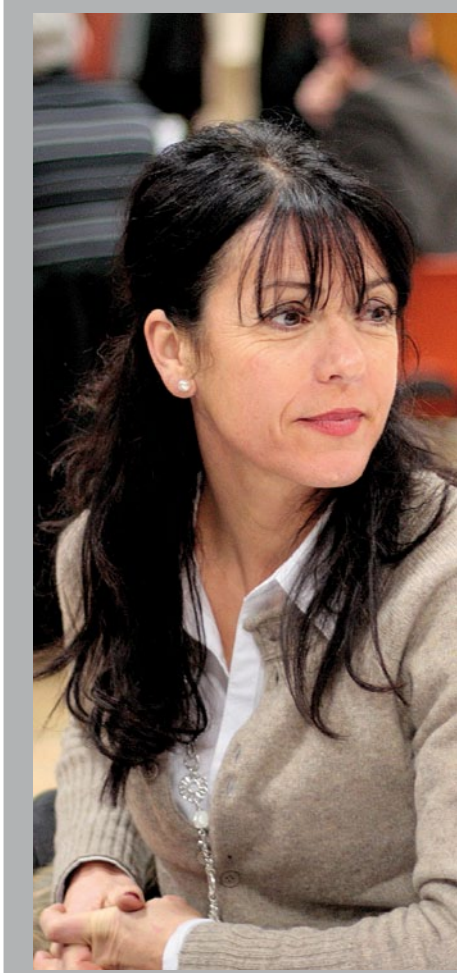

Quelles sont les raisons qui ont motivé la Communauté à s'engager dans cette démarche ?
Sur le Grand Villeneuvois, les communes qui ne font pas partie du SIGU sont dépourvues de lignes de transports régulières. Or un service public de transport est primordial pour les personnes âgées, les personnes en insertion économique afin de leur permettre l'accès aux services présents en ville comme à Villeneuve-sur-Lot (Pôle Emploi, CAF, commerces, médecins…)

De ce fait, les élus ont souhaité apporter un service pour remédier à cet isolement, cette impossibilité de se déplacer, d'où l'idée d'un service public de transport sur tout le territoire : le Transport à la Demande.

Comment se déroule le projet ?
Une étude a été lancée pour calibrer le service de Transport à la Demande et définir les besoins en déplacement des administrés. La CCGV est donc accompagnée par le Bureau d'études ITER. En décembre, le cabinet a proposé des solutions de services sur la base des conclusions des ateliers de concertation. Les élus devront donc choisir la solution TAD la mieux adaptée aux spécificités de notre territoire et arrêter l'organisation qui sera définie.
Au premier trimestre 2011, la Communauté va lancer une consultation auprès d'operateurs privés pour une mise en place du Transport à la Demande prévue pour le deuxième semestre 2011.

Quels sont les principes pour la mise en œuvre du projet ?
Le Transport à la Demande a pour finalité de répondre aux besoins de déplacements des populations isolées ou non desservies par le réseau de transport en commun, permettre à tous l'accès aux différents services et activités, assurer l'accès au réseau de transport en commun et ainsi maintenir un lien entre les personnes et leur environnement social.

La Communauté va donc étudier les différents critères qui permettraient à ces personnes de pouvoir bénéficier du TAD. Dans l'idée, le service pourra être rendu moyennant une somme forfaitaire de 2€.

regard sur → emploi

Printemps de l'Emploi et de la Formation

Le jeudi 17 mars 2011, le Printemps de l'Emploi et de la Formation abordera le thème de la discrimination et l'emploi. Un sujet de société que la Communauté a souhaité développer cette année.

Cette année, le Printemps de l'Emploi et de la Formation compte accueillir plus de 180 exposants. La Communauté de Communes du Grand Villeneuvois s'appuie sur un socle important d'entreprises fidèles à la manifestation. Toutefois, elle s'attache à diversifier ses prises de contacts afin d'accueillir de plus en plus d'entreprises et de secteurs d'activités différents.

Ce salon est devenu, au fil des ans, une manifestation majeure sur le Villeneuvois. Un rendez-vous incontournable qui s'inscrit désormais comme le premier salon de ce type dans le département.
De manière concrète, il permet aux visiteurs de découvrir des métiers, des formations et de rencontrer des chefs d'entreprise en quête de nouveaux collaborateurs.

Mieux informer sur les métiers
Le contexte économique délicat que connaît la France a de lourdes conséquences notamment sur l'emploi. En effet, le pays a pu constater une hausse importante de son taux de chômage. Une situation également visible sur le territoire du Grand Villeneuvois.
Cette réalité met en exergue la nécessité de rapprocher l'information relative aux formations envisageables et aux métiers porteurs de notre territoire. Ainsi, le Printemps de l'Emploi et de la Formation permet de valoriser des savoir-faire et donc de mieux orienter les personnes. Un partenariat avec Aquitaine Cap Métiers a été engagé pour cette année. Cet organisme a pour missions d'apporter un appui opérationnel à l'ensemble des acteurs aquitains de la formation et de l'insertion. Il y adjoint deux vocations majeures : mettre en œuvre des services d'appui et d'information aux professionnels de l'orientation et développer une information sur les métiers pour tous en Aquitaine.

Favoriser les échanges entre les acteurs locaux du développement économique.
Le Printemps de l'Emploi et de la Formation est une occasion unique pour les entrepreneurs locaux et les formateurs de nouer des patenariats dans l'intérêt du développement local. Le monde de l'entreprise, les institutionnels et les formateurs ont tout à gagner à travailler ensemble. Ce salon privilegie ainsi activement le renforcement de la cohésion du territoire.

Lutter contre les discriminations
Après six ans d'existence, le Printemps de l'Emploi et de la Formation abordera une thématique forte qu'est la discrimination dans le monde de l'emploi.
Cette réalité quotidienne touche aussi bien les femmes que les personnes issues de l'immigration, les séniors, les jeunes diplômés ou les personnes ayant un handicap. Le salon, grâce au fort partenariat avec de nombreux organismes de l'emploi, sera l'occasion de développer ce thème d'actualité.

regard sur → emploi

L'Espace Emploi du Grand Villeneuvois

Le quartier de l'ancienne gare de Villeneuve-sur-Lot accueillera bientôt l'Espace Emploi du Grand Villeneuvois qui regroupera en un seul site tous les services s'occupant de l'emploi et de la formation.

La Communauté de Communes du Grand Villeneuvois s'engage aujourd'hui dans un aménagement structurant pour notre bassin de vie. En effet, elle a décidé de regrouper sur un site unique, à l'ancienne gare de Villeneuve-sur-Lot, les différents services de l'emploi et de la formation. Cet aménagement évitera aux demandeurs d'emploi de se déplacer à différents lieux de la ville souvent bien éloignés les uns des autres. L'Espace Emploi permettra d'assurer une meilleure délivrance des services pour accompagner au mieux notamment les demandeurs d'emploi et les entreprises.

Ce projet se déclinera en deux phases. Dans un premier temps, l'installation de Pôle Emploi, ce qui permettra de restaurer ce beau bâtiment datant du 19ème siècle. Puis, un immeuble sera construit à côté pour accueillir la Maison de l'Emploi et la Mission Locale.

Ce projet a déjà fait l'objet d'un accord entre les différents partenaires. Sa réalisation débutera courant de l'année 2011. Elle achèvera ainsi l'aménagement du quartier autour du parc urbain François-Mitterrand et génèrera de l'activité.

2 questions à >

Catherine CAOUDAL
Directrice de la Maison de l'Emploi du Villeneuvois et du Fumélois

maison de l'emploi du Villeneuvois et du Fumélois
(tout le monde s'y retrouve)

Quelles ont les formes de discriminations dans le domaine de l'emploi ?
À compétences et situations égales, une discrimination est une inégalité de traitement fondée sur un ou des critères (18 au total) prohibés par la loi comme l'origine, le sexe, le handicap... dans un domaine visé par la loi comme le logement, l'emploi, l'éducation etc...(Article L11132-1 du nouveau code de travail).
Différentes formes de discriminations existent. Une discrimination entraîne une privation de droit, elle peut se présenter sous deux formes : la discrimination directe ou indirecte (critère apparemment neutre entraînant un effet défavorable).

Quelles actions sont menées localement par la Maison de l'Emploi ?
La Maison de l'Emploi anime et coordonne un groupe de travail (composé de partenaires de l'emploi) pour lutter contre les discriminations sur le territoire.
Le plan d'action territoriale actuel comporte notamment un schéma d'organisation territoriale de lutte contre les discriminations, une permanence de la Maison de l'Europe à la Maison de l'Emploi et une organisation de rencontres semestrielles (échanges de pratiques, intervention de spécialistes).
Ce travail partenarial est un travail important, de longue haleine qui nécessite l'implication de tous nos partenaires : si aujourd'hui la discrimination est régulièrement évoquée dans la presse, les médias, elle reste néanmoins difficile à vivre et à expliquer pour celles et ceux qui en sont les victimes.
Notre action est donc essentielle pour que tout un chacun puisse prendre conscience de l'étendue de cette problématique qui peut «frapper» tout individu quel qu'il soit et provoquer des dégâts humains considérables.

Environnement →

Nettoyons la nature

Le 25 septembre, 11 communes du territoire ont décidé de s'unir pour la protection de l'environnement. L'opération « Nettoyons la nature » a rassemblé plusieurs volontaires autour d'un projet commun et solidaire : la protection de notre planète.
Cette opération a permis de réunir plus de 300 éco-volontaires.

Des éco-citoyens le long de la RN 21

retour sur →

Partenariat avec le Conseil régional

À l'invitation du Président de la CCGV, le 6 décembre denier, Matthias Fekl, Vice-président en charge du développement économique du Conseil régional, s'est rendu dans le Grand Villeneuvois. Ce fût l'occasion de rencontrer deux entreprises : Loubat Frères (menuiserie industrielle) à Sainte-Livrade et MGA (mécanique aéronautique) à Villeneuve. En fin de journée, une réunion avec les membres de la commission développement économique a permis de fixer le cadre d'une coopération étroite entre la Communauté et la Région au service du développement économique et de l'emploi.

Visite de l'entreprise MGA

Président et directeur de publication: Patrick Cassany - **Rédaction:** service communication - **Photographie:** service communication- **Éditeur**: Communauté de Communes du Grand Villeneuvois - **Siège social:** 24 rue du vieux pont BP 10 47440 Casseneuil - **Impression:** Atelier d'impression, 67 avenue du Maréchal Leclerc 47300 Villeneuve-sur-Lot - **Tirage:** 25000 exemplaires sur papier recyclé - **Distribution:** La Poste Aquitaine, 33093 Bordeaux - **Dépôt légal:** à la date de parution - **ISSN:** 2107-3112 - **Trimestriel n°4 Hiver 2011**

perspectives → économie

Zone d'activités de Nombel

Dès le début du deuxième trimestre 2011, la zone de Nombel à Sainte-Livrade pourra accueillir les entreprises. Avec l'aménagement de cette zone d'activités, la CCGV souhaite renforcer son action en faveur d'un développement économique mieux réparti sur le territoire.

La zone d'activités de Nombel située à Sainte-Livrade sur Lot est en cours d'aménagement. À la fin des travaux, la zone de 5 hectares se déclinera en 13 lots d'une superficie de 2 000 à 5 000 m^2. Dix entreprises ont déjà manifesté leur intérêt pour la réservation d'un lot. Les premiers chantiers devraient débuter au premier semestre 2011.
En outre, dans le cadre de l'aménagement de cette zone, la Communauté de Communes du Grand Villeneuvois a permis à 12 stagiaires en recherche d'emploi de se former sur ce chantier. Du 11 octobre au 6 décembre 2010, ces derniers, équipés d'engins spécifiques, ont pu réaliser divers travaux comme le dessouchage, le décapage de la première couche végétale, le nivellement et la mise en place d'un enrobé.
Avec cet aménagement, la Communauté soutient l'emploi et le développement économique sur le Livradais.

Chantier école sur la future zone de Nombel

perspectives → patrimoine

Une Charte Paysagère

Le Grand Villeneuvois possède un patrimoine naturel et architectural riche et varié qui contribue à mettre en valeur le paysage tout en marquant l'identité du territoire. Afin de ne pas dénaturer ce patrimoine, la Communauté élabore une Charte Paysagère.

Dans le cadre de son Agenda 21 local, la CCGV prend en considération l'importance du patrimoine pour le territoire, un cadre de vie agréable pour ses habitants et un atout non négligeable pour le développement touristique et économique.

La Charte Paysagère permettra de construire un projet d'aménagement durable et de mise en valeur de notre patrimoine.

L'élaboration de ce projet se décline en trois parties complémentaires. Dans un premier temps, un diagnostic va être réalisé par un bureau d'études pour identifier les lieux « à fort intérêt patrimonial ». Il permettra de mieux faire connaître les paysages variés du territoire, de comprendre leurs fondements et les mutations en cours. Il s'agit également de présenter les enjeux majeurs pour les prochaines années dans l'optique de préserver cette qualité patrimoniale tout en s'adaptant aux évolutions des modes de vie.

Ensuite, un projet paysager aura pour but de présenter les objectifs et orientations de la charte comme, par exemple, préserver les milieux naturels pour maintenir leur richesse et les paysages bâtis et mettre en valeur les paysages de qualité.
Enfin, des conseils et outils seront à la disposition de la Communauté pour la réalisation concrète de ce projet qui, à terme, devrait permettre un aménagement du territoire durable en harmonie avec son patrimoine.

Soutenir les jeunes agriculteurs

La Communauté du Grand Villeneuvois est compétente en matière de développement économique. En plus du soutien pour l'aménagement de nouvelles entreprises, elle accompagne l'agriculture locale en versant une aide à l'installation des jeunes agriculteurs. Grand Villeneuvois info vous propose dans cette édition , d'aller à la rencontre de deux jeunes agriculteurs.

Malgré une baisse du nombre des agriculteurs, l'agriculture reste un pilier fort de l'économie locale. Elle contribue à l'aménagement du territoire et génère aussi en aval de l'activité et de l'emploi.

La Communauté a décidé de soutenir l'agriculture en intervenant pour aider à l'installation des jeunes agriculteurs (âgés de moins de 40 ans). Ils bénéficient ainsi d'une aide de 4573, 50 €.
Cette aide spécifique a pour but de favoriser l'ancrage des jeunes sur l'ensemble de notre territoire. Elle est très utile parce que la création ou la reprise d'une exploitation agricole nécessite toujours d'importants investissements.

À ce jour la Communauté a aidé une trentaine de jeunes agriculteurs.

Sébastien et Thibault Teyssèdre, jeunes agriculteurs installés à Sainte Colombe de Villeneuve, ont chacun bénéficié de cette aide pour leur installation en EARL (Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée). C'est en juillet 2009 que ces deux jeunes agriculteurs, aujourd'hui âgés de 27 ans, créent leur exploitation de production laitière caprine sur les terres familiales. En plus des 25 hectares existants, ils prennent alors 75 hectares en fermage pour y développer leur élevage. 45 hectares sont dédiés à la culture de céréales (orge, avoine, lin, blé) et le reste en luzerne et foin.

En décembre 2009, les deux frères débutent leur campagne laitière dans un bâtiment neuf hors-sol de 1650 m^2 qui a bénéficié d'une aide du Conseil général au titre d e l'investissement suite à l'installation. Ils possèdent à l'heure actuelle un cheptel de 450 chèvres et plus de 750 chevreaux. La production laitière peut s'élever à près de 1000 litres par jour destinés à la coopérative Lescure Bougon à Caussade.

Malgré le soutien des collectivités locales, ces deux jeunes agriculteurs entreprenants subissent également les effets de la crise. La baisse du prix du lait et l'augmentation des coûts de production constituent une menace. C'est néanmoins avec détermination et professionnalisme qu'ils travaillent à la réussite de leur projet.

Aide aux jeunes agriculteurs : mode d'emploi

Pour pouvoir bénéficier de cette aide vous devez être âgés de 21 à 40 ans au plus au moment de l'installation. Le siège de votre exploitation doit se situer sur le territoire d'une commune membre de la Communauté du Grand Villeneuvois, et justifier du bénéfice de l'aide départementale .Cette aide qui a bénéficié à trente jeunes agriculteurs permet de financer une partie de l'équipement nécessaire. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la Communauté de Communes du Grand Villeneuvois Tel : 05 53 71 54 81.

---

regard sur… → agenda 21

Des actions concrètes

Le Grand Villeneuvois a installé dernièrement une centrale de panneaux photovoltaïques sur la toiture de son Centre Technique situé ZI de la Barbière à Villeneuve-sur-Lot
Cette centrale produira de l'énergie dite renouvelable représentant la consommation annuelle de 57 foyers. Ce projet corrobore l'objectif de diminution des gaz à effet de serre au travers du Bilan Carbone, action inscrite dans le cadre de l'Agenda 21 local de la collectivité.
En effet, le Développement Durable est largement présent au sein du Grand Villeneuvois. Depuis la création de la collectivité, élus et agents apportent une attention particulière à l'approche environnementale, sociale et économique de chaque projet.

Aujourd'hui, l'Agenda 21 confirme cette volonté et met en place de nouvelles actions concrètes en faveur du Développement Durable. Cette démarche est composée de 4 objectifs et de 35 actions, que la Collectivité s'engage à réaliser : un aménagement durable du territoire, un territoire pour le développement économique et social, la diffusion d'une culture commune de Développement Durable et aller vers une collectivité exemplaire.

Le Grand Villeneuvois met en place des projets étudiés sous l'angle environnemental et social comme l'intégration de la qualité paysagère pour la zone d'activité de Nombel à Sainte-Livrade, la qualité architecturale et la réduction des consommations pour la future Piscine de Malbentre, le lancement des achats éco-responsables, la construction d'un bâtiment sur l'Accueil de Loisirs répondant à des critères environnementaux ou bien la démarche environnementale et sociale pour le Camping de Malbentre.

Pour mieux comprendre l'Agenda 21 du Grand Villeneuvois, la Communauté vient d'éditer une brochure résumant les 4 objectifs et les 35 actions. Elle souhaite ainsi impulser de nombreuses actions et promouvoir un changement des comportements individuels afin d'offrir un cadre de vie préservé à ses habitants et aux générations futures.

Féurier

Sports et loisirs →

Multi Rando Jacky

28 février à Pujols

Comme chaque année, l'association Pujols Rando Nature 47 organise une manifestation majeure sur notre territoire pour tous les amoureux du sport et de la nature.

La Multi Rando Jacky du Mont Pujols se tiendra donc le 28 février prochain à Pujols. Cette année, l'événement permettra de découvrir des nouveaux circuits.

Au programme :
7h : arrivée des participants suivie des inscriptions
9h : départ des VTT (25, 35 et 45 km)
Départ du Rallye Équestre (30km)
9h10: départ des foulées du Matin Trail (12,18 et 25 km)
9h15: départ des Marcheurs (8,12 et 18km).

Les arrivées sont prévues entre 11h et 13h à la salle du Palay de Pujols où des stands garnis de produits régionaux attendront les participants.
Une démonstration de Trial Moto sera présentée par le pilote Alex Dissey, en concurrence avec le Bike Trial de Montauban.
Après le repas (sur réservations), se tiendra le challenge d'Aquitaine des jeunes vététistes âgés de 7 à 14 ans.

Janvier

Culture →

Saison Jeune Public

29 janvier à 17h30 à Pujols

Simple et naïf, «Petit-Bond» regarde le monde de ses grands yeux écarquillés. Tout autour de lui le surprend, l'étonne, éveille sa curiosité. Avec ses amis, ils abordent les grandes questions de la vie.
Extraits des livres illustrés par Max Velthuijs, les dessins et paroles ont été sortis de leur contexte d'origine pour leur donner vie sur l'écran du théâtre d'ombres, transformés avec légèreté et poésie en délicates histoires animées.

Féurier

Culture →

Saison Jeune Public

1er février à 20h à Villeneuve-sur-Lot

Pour sa 1ère création jeune public, Carlotta Ikeda rend hommage à un personnage marquant de la culture japonaise.
Dans une atmosphère baignée de musique traditionnelle japonaise et électroacoustique, et sur fond de projection d'images numériques et d'ombres chinoises, «Chez Ikkyû» donnera aux enfants et à leurs familles un éclairage ludique et contemporain d'une grande page de la tradition japonaise.

Mars

Culture →

Saison Jeune Public

5 mars à 17h30 à Villeneuve-sur-Lot

Dans «le Pays de Rien», il n'y a rien. Sinon le roi de Rien et sa fille. Le monarque passe son temps à enfermer dans des cages tout ce qui peut ressembler de près ou de loin à de la vie. Tout serait parfait si… si la princesse ne s'ennuyait pas et ne refusait de devenir reine d'un pays mort. Grâce à un jeune garçon, elle découvre qu'il y a un ailleurs, où grouille ce que le tyran a rejeté,(…) et surtout des enfants qui cherchent un endroit où déployer leurs rêves…

19 mars à 17h30 à Casseneuil

En tendresse, en humour et en poésie, «une paire d'amis» sincères et inséparables regarde passer les saisons. Naïfs et terre-à-terre à la fois, ils découvrent qu'entretenir un jardin et une maison c'est comme l'amitié, cela demande beaucoup de travail mais qu'à cela ne tienne, ils sont capables de faire de grandes réserves de volonté.

Avril

Culture →

Saison Jeune Public

2 avril à 17h30 à Dolmayrac

«Un Malheur de Sophie», au bord du monde adulte, dans la solitude de l'enfance, Sophie n'a écouté que ses impulsions devant la cuvette des poissons. Ce texte, qui parle si bien de l'enfance aux enfants, est porté ici par une comédienne fidèle au texte original de la Comtesse de Ségur. Comme si Sophie, retrouvant son territoire d'enfance, racontait un de ses voyages au-delà des frontières du raisonnable, en réalisant devant nous, dans la précision de son récit, la cruauté de ses actes.

8 avril à 20h à Sainte - Livrade sur Lot

Avec «Braquage», la compagnie Bakélite vous conseille, objets à l'appui, une méthode simple pour réussir un bon casse.
Elle transforme, motorise, torture et détourne des objets de la vie quotidienne pour faire vivre en direct les étapes incontournables d'un braquage. Tous les ingrédients du genre sont présents : pressions mafieuses, rythme effréné d'une course poursuite, escalade vertigineuse, détecteurs de mouvement, compte à rebours oppressant et rondes de gardes. Un spectacle au suspense insoutenable !

L'hebdo radio du Grand Villeneuvois

le mardi à 22h10
le mercredi à 18h10
le jeudi à 07h10
le vendredi à 12h10

Les services →

Services administratifs
47440 CASSENEUIL
tél : 05 53 71 54 81
fax : 05 53 40 16 55
contact@cc-villeneuvois.fr

Services techniques
47300 VILLENEUVE-SUR-LOT
tél : 05 53 49 22 52
fax : 05 53 36 74 86
servicestechniques@cc-villeneuvois.fr

Pôle Urbanisme et Habitat
47300 VILLENEUVE-SUR-LOT
tél : 05 53 49 66 80
fax : 05 53 49 16 97
urbanisme@cc-villeneuvois.fr

Animateurs de tri
tél : 05 53 41 01 77

Les écoles / crèches / loisirs →

Bibliothèque de Laroque-Timbaut
tél : 05 53 47 37 97

École d'Art André-Malraux
47300 VILLENEUVE-SUR-LOT
tél : 05 53 70 01 12
fax : 05 53 70 55 36
ecoledart@cc-villeneuvois

École de Musique, de Danse et d'Art Lyrique
47300 VILLENEUVE-SUR-LOT
tél : 05 53 41 52 52
fax : 05 53 36 71 15
ecoledemusique@cc-villeneuvois.fr

Crèche intercommunale « Les Coccinelles »
47340 LAROQUE-TIMBAUT
tél : 05 53 98 09 96
coccinelles.ccr@orange.fr

Centre de loisirs intercommunal
47340 MONBALEN
tél : 05 53 48 90 40
fax : 05 53 48 31 60

Les déchetteries →

Déchetterie du Rooy
47300 VILLENEUVE-SUR-LOT
N° vert : 0 800 307 370

Déchetterie de Campagnac
47300 LE LÉDAT
N° vert : 0 800 035 030

Déchetterie de Rabié
47300 SAINTE-LIVRADE SUR LOT
tél : 05 53 01 02 04

Déchetterie de Laroque-Timbaut
tél : 05 53 66 90 94 /
05 53 47 73 03

Jusqu'au 31 mars 2011, les horaires d'hiver.

Les déchetteries de Campagnac, du Rooy et de Rabié seront ouvertes :

Lundi, mercredi, jeudi,vendredi : 10h00-12h00 et 13h00-17h00.
Mardi : 13h00-17h00.
Samedi : 9h00-12h00 et 13h00-17h00.

La déchetterie de Laroque-Timbaut :

Mercredi et vendredi : 14h00-17h00
Samedi : 10h00-13h00 et 14h00-17h00

Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

De l'Utopie à la réalité

Un événement majeur dans le paysage cinématographique villeneuvois, le cinéma l'Utopie accueille de nouveau, les amoureux du 7ème art. Rideau baissé et projecteurs éteints depuis mars 2010, l'unique salle de cinéma art et essai du territoire villeneuvois a rouvert ses portes.

Le 1er décembre dernier l'Utopie a attiré plus de 300 personnes lors des films diffusés. Le cinéma a pu renaître grâce aux partenariats de la commune de Sainte-Livrade sur Lot, et de la Communauté de Communes Grand Villeneuvois. Ainsi il peut continuer et améliorer ses missions tant en villeneuvois avec une programmation de qualité qu'à l'échelle du département avec la prochaine création d'un pôle image.

« Nous avons souhaité conserver un cinéma de proximité qui a un grand intérêt pour notre bassin de population. C'est pourquoi, les collectivités ont décidé de relancer l'activité de l'Utopie pour permettre à la nouvelle association, l'Écran Livradais, de proposer une programmation de qualité et de favoriser l'accès à la culture. De plus, pour valoriser au mieux cet équipement, nous avons décidé de travailler avec des gestionnaires différents, deux associations départementales, Écran 47 et la Ligue de l'Enseignemen, le but étant de soutenir l'éducation à l'image et de développer un pôle image », explique Claire Pasut, Vice-présidente en charge de la culture et Maire de la commune.

Concrètement, la CCGV mettra à disposition de l'Écran Livradais les locaux et octroiera une aide globale de 16 500€ sur trois ans, tandis que la Commune de Sainte-Livrade sur Lot versera une subvention totale de 32 000 € par an. Écran 47 et La Ligue de l'Enseignement assureront les missions départementales d'éducation à l'image en constituant le pôle image.
L'Écran Livradais a proposé un projet de diffusion cinématographique répondant aux exigences de qualité et de diversité culturelle.

L'association s'est fixée pour objectifs :
• de proposer une programmation, notamment art et essai, sur le territoire du Grand Villeneuvois
• de favoriser l'accès de tous à la culture et au cinéma, notamment du jeune public
• de travailler en collaboration avec le tissu associatif, culturel et social du Villeneuvois.
L'Utopie renaît…

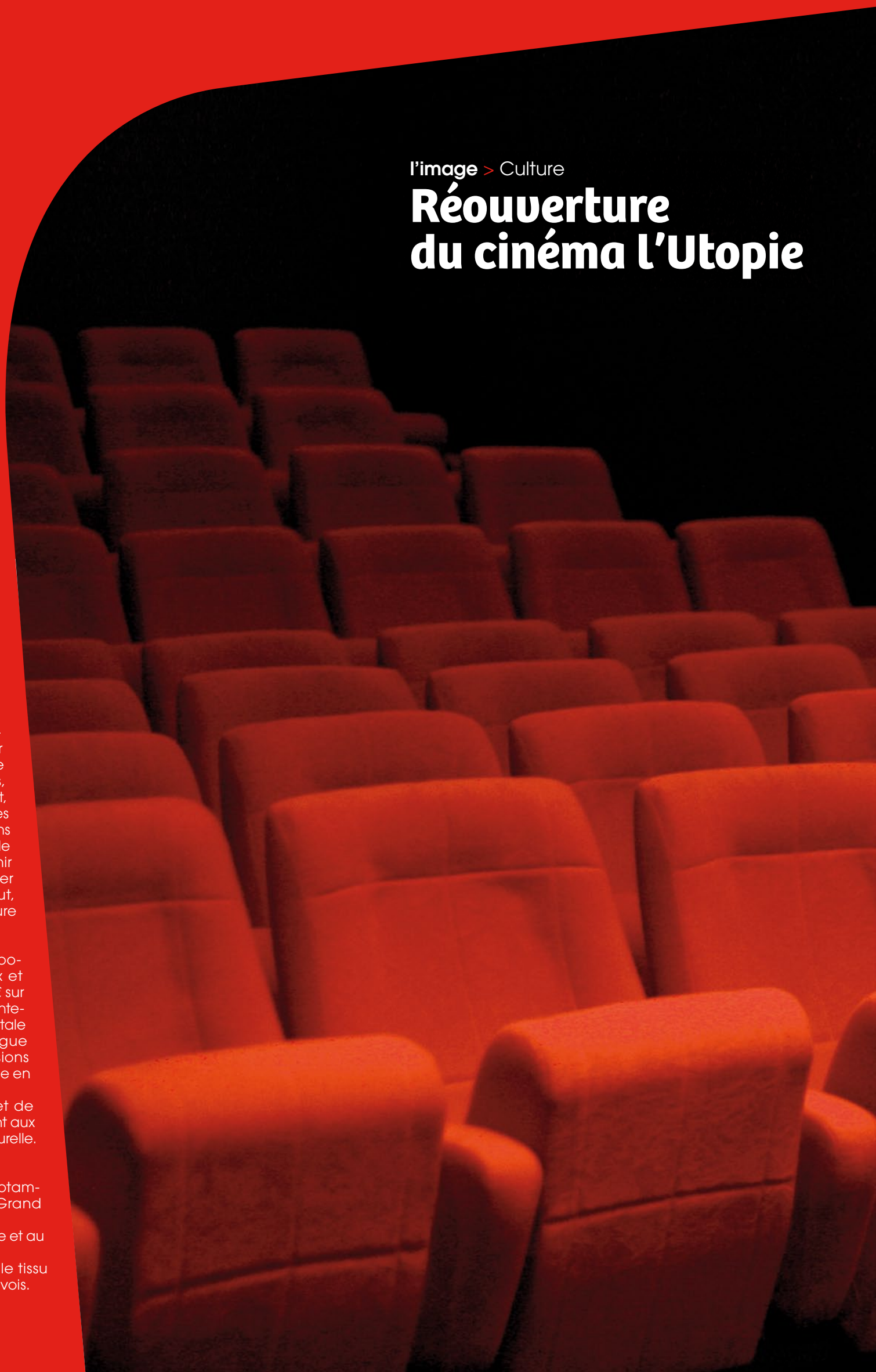

l'image > Culture

Réouverture du cinéma l'Utopie